

**Province de Québec**  
**Municipalité du Canton de Ham-Nord**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 6 février 2017, à la salle du Conseil, située au 287, 1<sup>re</sup> Avenue à Ham-Nord, à 20h.**

**Sont présents :** le maire, François Marcotte  
et les conseillers(e) :

Manon Côté                      Dominic Lapointe  
Gilles Gauvreau              Rémi Beauchesne  
Steve Leblanc

Est absent : le conseiller Benoît Couture

Les membres présents forment le quorum.

**2017-02-16                      Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIC LAPOINTE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** l'ordre du jour suivant soit accepté, en laissant l'item "divers" ouvert, monsieur Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier, faisant fonction de secrétaire :

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 9 janvier 2017
4. Adoption du procès-verbal du 24 janvier 2017
5. Présentation des comptes
6. Autorisation de vente pour défaut de paiement de taxes
7. Demande d'aide financière – Agri-Ressources
8. Demande d'aide financière - Association de paralysie Cérébrale
9. Demande au MTQ – Ajout d'une lumière coin route 161/216
10. Adhésion au Réseau québécois de Villes et Villages en santé
11. Techni-Consultant - Offre de services professionnels pour subvention FEPTU
12. Consolidation du déficit - Acceptation de l'offre de financement
13. Ristourne MMQ - Dépôt à la table du conseil
14. Défi Santé 2017
15. Correspondance
  - a) Invitation de GESTERRA à un cocktail dinatoire, jeudi le 16 mars 2017.
16. Période de questions
17. Clôture de séance

**2017-02-17                      Approbation du procès-verbal du 9 janvier 2017**

**IL EST PROPOSÉ PAR : MANON CÔTÉ**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** le procès-verbal du 9 janvier 2017 soit accepté, tel que rédigé.

**2017-02-18**                    **Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 janvier 2017**

IL EST PROPOSÉ PAR : **GILLES GAUVREAU**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, la mairesse suppléante n'ayant pas voté :

**QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 janvier 2017 soit accepté, tel que rédigé.

**2017-02-19**                    **Présentation des comptes**

IL EST PROPOSÉ PAR : **RÉMI BEAUCHESNE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** les comptes présentés, qui totalisent 82,572.88 \$, soient autorisés et payés et la liste classée en dossier.

---

Je, soussigné, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessus.

Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier.

**2017-02-20**                    **Autorisation de vente pour défaut de paiement de taxes –  
Transmission de la liste des propriétés à la MRC  
d'Arthabaska**

**ATTENDU** la transmission d'un dernier avis, par courrier recommandé, aux propriétaires ayant des taxes dues pour les années antérieures à 2016 ;

**ATTENDU QUE** selon l'article 1023 du Code municipale du Québec, « Le secrétaire-trésorier de la municipalité locale, s'il en reçoit l'ordre du conseil, doit transmettre, au bureau de la municipalité régionale de comté, un extrait de l'état des immeubles à être vendu par le secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté, tel qu'approuvé par le conseil ».

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR: RÉMI BEAUCHESNE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**QUE** le Conseil municipal de la municipalité du Canton de Ham-Nord autorise la transmission de cet extrait à la MRC d'Arthabaska;

**QUE** le Conseil municipal de la municipalité du Canton de Ham-Nord autorise le directeur général à retirer les dossiers dont des paiements auront été effectués avant la date de transmission à la MRC d'Arthabaska;

**QUE** le Conseil municipal de la municipalité du Canton de Ham-Nord désigne M. Mathieu Couture, directeur général, et M. François Marcotte, maire, (dans le cas où M. Couture aurait un empêchement), à agir comme représentants de la municipalité

pour enchérir sur les immeubles ci-dessus mentionnés lors de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes qui aura lieu le jeudi 8 juin 2017.

**2017-02-21            Demande d'aide financière – Agri-Ressources**

IL EST PROPOSÉ PAR: **MANON CÔTÉ**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**D'ACCORDER** un montant de 200 \$ afin de soutenir l'organisme Agri-Ressources Arthabaska-Érable, organisme qui intervient afin de contrer la détresse psychologique en milieu agricole.

**2017-02-22            Association de paralysie cérébrale - Demande de don**

IL EST PROPOSÉ PAR: **RÉMI BEAUCHESNE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**D'ACCORDER** un montant de 50 \$ à l'Association de paralysie Cérébrale pour l'année 2017 et d'en autoriser le paiement.

**2017-02-23            Demande de l'ajout d'une lumière au MTQ, intersection route 161 et 216 Est**

**ATTENDU QUE** l'intersection de la Route 161 et la Route 216 Est n'est pas assez éclairée ;

**ATTENDU QU'**il y a beaucoup de circulation sur ces deux routes ;

**ATTENDU QUE** cet endroit peut causer des accidents dus au manque d'éclairage ;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : STEVE LEBLANC**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**QUE** le conseil municipal de la municipalité du Canton de Ham-Nord demande au MTQ de faire l'ajout d'une lumière de rue à l'intersection des routes 161 et 216 Est afin que les automobilistes puissent bien voir l'intersection de ces deux routes ;

**D'ACHEMINER** une copie de cette résolution au bureau du MTQ de Victoriaville, au bureau du MTQ de Thetford Mines et au bureau de M. Laurent Lessard, Ministre des Transport.

**2017-02-24            Adhésion au Réseau québécois de Villes et Villages en santé**

**CONSIDÉRANT** l'existence du Réseau québécois de Villes et Villages en santé et d'autres réseaux nationaux et internationaux de municipalités en santé, prêts à coopérer et à échanger des expériences positives pour améliorer la qualité de vie de leur population ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord s'est engagée à promouvoir avec équité, partout dans son territoire, la qualité de vie de ses citoyens et citoyennes ;

**CONSIDÉRANT QUE** les décisions prises par la municipalité du Canton de Ham-Nord en matière d'habitation, de culture, de sécurité, de loisirs, d'environnement, de développement communautaire, économique et urbain ont une grande influence sur la santé de ses citoyens et citoyennes ;

**CONSIDÉRANT QU'**une approche multisectorielle et concertée dans la communauté de Ham-Nord peut contribuer à créer un environnement sain pour tous les citoyens et citoyennes ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'administration de la municipalité du Canton de Ham-Nord désire encourager cette concertation et participer à la promotion de la santé et du bien-être des citoyens et citoyennes de son territoire, tout en respectant ses champs de compétence et tout en reconnaissant les efforts et le travail des autres partenaires ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord veut favoriser la participation de ses citoyens et citoyennes dans l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques municipales favorisant la santé et la qualité de la vie ;

**CONSIDÉRANT QU'**il est important que la municipalité du Canton de Ham-Nord assume le leadership d'une municipalité en santé ;

**POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR : RÉMI BEAUCHESNE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord :

- 1- Adhère au Réseau québécois de Villes et Villages en santé et partage cette expérience avec d'autres municipalités ;
- 2- Adopte et fasse la promotion, à l'intérieur de ses champs de compétence, des politiques municipales favorisant un développement sain, créant un environnement favorable à la santé et renforçant les actions communautaires ;
- 3- Forme, dans la mesure du possible, un comité de travail composé de représentants de la municipalité et de représentants des différents secteurs de la communauté pour s'assurer de la réalisation de ces objectifs et invite différents partenaires à la soutenir dans cette démarche ;
- 4- Mette en oeuvre, dès cette année, des mesures concrètes découlant de cet engagement ;
- 5- Nomme le conseiller Rémi Beaudesne et le directeur général Mathieu Couture pour représenter la municipalité au sein de ce comité de travail ;
- 6- Accepte le principe d'engager, à cette fin, les sommes couvrant les ressources humaines et matérielles requises pour la réalisation des projets dont elle aura accepté la réalisation ;

**2017-02-25**

**Techni-Consultant - Offre de services professionnels pour subvention FEPTEU**

**IL EST PROPOSÉ PAR: STEVE LEBLANC**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**D'ACCEPTER** l'offre de services professionnels de Techni-Consultant Inc., au montant de 3,825\$ + taxes afin soutenir la municipalité dans les différentes étapes liées au programme de subvention FEPTEU (Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées).

**2017-02-26                    Consolidation du déficit – Acceptation de l'offre**

**CONSIDÉRANT** l'acceptation par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) le 16 décembre 2016 du règlement d'emprunt #476 permettant la consolidation du Déficit accumulé en date du 31 décembre 2015 de 74,294\$;

**IL EST PROPOSÉ PAR : GILLES GAUVREAU**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**D'ACCEPTER** l'offre de financement de la Caisse populaire de Victoriaville relatif à l'emprunt d'une somme de 74,294\$ remboursable sur 5 ans à un taux d'intérêt de 3.84%;

**D'AUTORISER** M. François Marcotte, maire, et M. Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer tous documents relatifs à ce prêt.

**2017-02-27                    Ristourne 2016 MMQ - Dépôt à la table du conseil**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose à la table du Conseil la correspondance de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) selon laquelle la ristourne attribuée à notre municipalité pour l'année 2016 est de 2,675 \$.

**2017-02-28                    Défi Santé 2017**

**IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIC LAPOINTE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**D'ALLOUER** un budget maximal de 1,000 \$ pour la mise en place de la promotion et afin d'effectuer des tirages de participation dans le cadre du Défi Santé 2017.

**À cette assemblée, il a été fait mention :**

1. D'une invitation de GESTERRA à un cocktail dinatoire, jeudi le 16 mars 2017 ;
2. D'une question sur la réglementation liée aux distances séparatrices en lien avec la circulation des motoneiges près des résidences;
3. De questions sur le projet de Jeux d'eau de Forum Citoyen (Entretien annuel, viabilité etc)
4. D'une suggestion de faire une nouvelle « tranchée » et/ou « petit fossé » sur le côté du terrain de soccer afin de faciliter le drainage ;
5. D'une lettre de remerciement à envoyer à M. Rosaire Dubé, responsable des pistes de motoneige, pour son temps alloué à l'activité des glissements tenue lors du carnaval.

Le maire lève l'assemblée à 20h40.

---

François Marcotte, maire

---

Mathieu Couture, directeur général et  
secrétaire-trésorier.